

COMMUNE DE CROLLES - BUDGET PRINCIPAL - CFU - 2025
REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune dont la population est de 3500 habitants et plus : COMMUNE DE CROLLES (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21380140000010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LE TOUVET

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	7
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	8
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	11

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	18
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	20
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	22

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	29
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	34
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	35
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	37
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
B3 - Etat des provisions	40
B4 - Etat des charges transférées	42
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	43
B6 - Prêts	44
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	45
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	46
B7.3 - Etat des emprunts garantis	47
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	62
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	63
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	64
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	65
B7.8 - Autres engagements donnés	66

B7.9 - Autres engagements reçus	67
B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	68
B9 - Etat du personnel	71
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	75
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	80
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	81

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	82
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
C2.1 - Situation des AP	86
C2.2 - Situation des AE	87

IV - Annexes

C - Etats annexés budgétaires

C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	88
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	95

IV - Etats annexés

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	102
D2 - Gestion des fonds européens	103
D3 - Actions de formation des élus	104
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	105
D5 - Identification des flux croisés	106
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	107
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	108
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	110
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	111
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	112
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	113
E - État des Contrôles du Compte Financier	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	8723

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2490.82

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1782.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	2336.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	720.00
4	Encours de dette / population (2)(3)	1078.00
5	DGF / population	0.00
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	0.00
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0.00
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	0.00
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	0.00
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0.00
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0.00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES				I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE				B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	15 369 479,28	21 305 892,00	36 675 371,28
	Recettes réalisées (1)	B	6 142 447,18	21 483 914,74	27 626 361,92
	Restes à réaliser	C	917 464,00	0,00	917 464,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	11 705 112,67	26 062 482,36	37 767 595,03
	Dépenses réalisées (1)	E	7 305 949,29	17 685 022,43	24 990 971,72
	Restes à réaliser	F	2 885 088,59	0,00	2 885 088,59
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-1 163 502,11	3 798 892,31	2 635 390,20
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	-3 664 366,61	4 756 590,36	1 092 223,75
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	-4 827 868,72	8 555 482,67	3 727 613,95
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-1 967 624,59	0,00	-1 967 624,59
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-6 795 493,31	8 555 482,67	1 759 989,36

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE	B3.1

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de communes du pays du Grésivaudan	01/01/2009	FPU+fiscalité additionnelle	0,00
Autres organismes de regroupement			
Entente Intercommunale pour la Démoustication		Contribution	16 200,80
Syndicat Mixte du Parc National Régional de Chartreuse		Contribution	5 044,00
Assoc Syndicale de Bresson à St Ismier		Contribution	3 378,51
Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère		Contribution	259 400,18

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS	B3.2

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de Crolles			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE	B3.3

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-----------------------------	------------------	----------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 2 885 088,59
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	35 631,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	533 530,24
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	2 315 927,35
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 917 464,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	917 464,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES	I
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB		36,82	8 361 965,00	1,07
TFPNB		61,11	21 488,00	0,88
CFE		0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		11,73	31 541,00	0,64
TOTAL			8 429 773,00	1,06

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	188 511,15	105 478,06	55,95	35 631,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	40 865,00	40 865,00	100,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 145 077,05	587 818,49	51,33	533 530,24
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	9 180 293,47	5 470 971,35	59,59	2 315 927,35
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		10 554 746,67	6 205 132,90	58,79	2 885 088,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	47 000,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	910 250,00	907 752,12	99,73	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		957 250,00	907 752,12	94,83	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		11 511 996,67	7 112 885,02	61,79	2 885 088,59
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	120 165,00	120 144,47	99,98	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	72 951,00	72 919,80	99,96	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		193 116,00	193 064,27	99,97	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		11 705 112,67	7 305 949,29	62,42	2 885 088,59
001 Solde d'exécution négatif reporté		3 664 366,61			
Total des dépenses de la section d'investissement		15 369 479,28	7 305 949,29		2 885 088,59

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 374 210,08	377 982,37	27,51	917 464,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 500,00	3 735,80	57,47	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 704 932,84	4 600 197,27	97,77	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	-42 772,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		6 042 870,92	4 981 915,44	82,44	917 464,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	8 165 885,36			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	1 058 824,78	1 087 611,94	102,72	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	101 898,22	72 919,80	71,56	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		9 326 608,36	1 160 531,74	12,44	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		15 369 479,28	6 142 447,18	39,97	917 464,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		15 369 479,28	6 142 447,18		917 464,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324

II – EXECUTION BUDGETAIRE							II
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE							A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	4 574 646,00	4 182 234,04	255 265,52	4 437 499,56	97,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	9 321 215,00	9 265 189,44	60,00	9 265 249,44	99,40	0,00
014	Atténuations de produits	839 294,00	839 294,00	0,00	839 294,00	100,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 720 200,00	1 693 375,16	11 789,83	1 705 164,99	99,13	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		16 455 355,00	15 980 092,64	267 115,35	16 247 207,99	98,74	0,00
66	Charges financières	240 540,00	237 272,55	0,00	237 272,55	98,64	0,00
67	Charges spécifiques	112 930,00	112 929,95	0,00	112 929,95	100,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		16 808 825,00	16 330 295,14	267 115,35	16 597 410,49	98,74	0,00
023	Virement à la section d'investissement	8 165 885,36					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	1 087 772,00	1 087 611,94	0,00	1 087 611,94	99,99	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		9 253 657,36	1 087 611,94	0,00	1 087 611,94	11,75	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		26 062 482,36	17 417 907,08	267 115,35	17 685 022,43	67,86	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00					
Total des dépenses de la section de fonctionnement		26 062 482,36	17 417 907,08	267 115,35	17 685 022,43		0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	75 000,00	101 062,36	0,00	101 062,36	134,75	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 362 225,00	1 337 823,52	48 775,08	1 386 598,60	101,79	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	7 894 280,00	7 894 306,00	0,00	7 894 306,00	100,00	0,00
731	Fiscalité locale	5 984 580,00	6 083 934,81	0,00	6 083 934,81	101,66	0,00
74	Dotations et participations	4 529 255,00	4 454 714,90	73 511,70	4 528 226,60	99,98	0,00
75	Autres produits de gestion courante	1 260 570,00	1 289 755,86	0,00	1 289 755,86	102,32	0,00
Total des recettes de gestion des services		21 105 910,00	21 161 597,45	122 286,78	21 283 884,23	100,84	0,00
76	Produits financiers	21 630,00	21 693,14	0,00	21 693,14	100,29	0,00
77	Produits spécifiques	50 877,00	50 880,24	0,00	50 880,24	100,01	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	7 310,00	7 312,66	0,00	7 312,66	100,04	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		21 185 727,00	21 241 483,49	122 286,78	21 363 770,27	100,84	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	120 165,00	120 144,47	0,00	120 144,47	99,98	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		120 165,00	120 144,47	0,00	120 144,47	99,98	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		21 305 892,00	21 361 627,96	122 286,78	21 483 914,74	100,84	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		4 756 590,36					
Total des recettes de la section de fonctionnement		26 062 482,36	21 361 627,96	122 286,78	21 483 914,74		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

II – EXECUTION BUDGETAIRE	II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		1 026 679,60	405 232,70	0,00	76 519,22	496 697,50	2 340 235,64	69 231,45	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	903 703,80	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	73 836,28	0,00	0,00	0,00	1 094,20	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	195 660,10	0,00	4 552,73	183 160,40	65 338,18	3 211,61	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	122 975,80	135 276,32	0,00	71 966,49	313 537,10	2 273 803,26	66 019,84	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		4 600 197,27	14 414,03	0,00	9 091,00	321 292,76	0,00	6 354,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 600 197,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	13 954,03	0,00	9 091,00	321 292,76	0,00	6 354,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		657 990,08	223 332,48	18 572,69	1 798 393,66		7 112 885,02
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	460,00	3 128,32	0,00	0,00		907 752,12
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 051,58	0,00	0,00	8 496,00		105 478,06
204	Subventions d'équipement versées	40 865,00	0,00	0,00	0,00		40 865,00
21	Immobilisations corporelles	96 302,70	0,00	18 572,69	21 020,08		587 818,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	498 310,80	220 204,16	0,00	1 768 877,58		5 470 971,35
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		27 520,58	3 045,80	0,00	0,00		4 981 915,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		4 600 197,27
13	Subventions d'investissement	27 290,58	0,00	0,00	0,00		377 982,37
16	Emprunts et dettes assimilées	230,00	3 045,80	0,00	0,00		3 735,80
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS								IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		1 209 631,05	5 739 608,25	0,00	708 824,53	3 359 040,04	2 788 958,15	733 167,61	0,00
011	Charges à caractère général	124 039,00	1 451 653,52	0,00	122 930,94	1 095 020,86	890 945,55	156 979,65	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 653 813,61	0,00	306 914,10	2 237 933,85	1 225 593,49	403 982,57	0,00
014	Atténuations de produits	839 294,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 981,40	524 985,87	0,00	278 979,49	26 085,33	672 419,11	171 474,79	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	237 272,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	3 044,10	109 155,25	0,00	0,00	0,00	0,00	730,60	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		18 158 698,98	644 479,65	0,00	1 603,74	900 355,87	288 351,02	151 391,89	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	101 062,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	20 117,39	0,00	1 024,86	749 424,15	125 280,10	132 463,30	0,00
73	Impôts et taxes	7 894 306,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 055 170,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 149 139,06	56 793,00	0,00	0,00	146 041,36	162 722,45	13 097,73	0,00
75	Autres produits de gestion courante	31 077,39	416 273,90	0,00	578,88	4 890,36	196,23	5 830,86	0,00
76	Produits financiers	21 693,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	50 233,00	0,00	0,00	0,00	152,24	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	7 312,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	1 227 688,91	17 124,92	69 043,29	744 323,74		16 597 410,49
011	Charges à caractère général	0,00	348 472,54	16 624,92	50 704,29	180 128,29		4 437 499,56
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	872 816,37	0,00	0,00	564 195,45		9 265 249,44
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		839 294,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	6 400,00	500,00	18 339,00	0,00		1 705 164,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		237 272,55
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		112 929,95
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	212 686,96	800 452,44	49 859,26	155 890,46		21 363 770,27
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		101 062,36
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	7 863,20	145 603,88	48 931,26	155 890,46		1 386 598,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 894 306,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	28 764,08	0,00	0,00		6 083 934,81
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	433,00	0,00		4 528 226,60
75	Autres produits de gestion courante	0,00	204 823,76	626 084,48	0,00	0,00		1 289 755,86
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		21 693,14
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	495,00	0,00		50 880,24
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		7 312,66

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	15 369 479,28	7 305 949,29	2 885 088,59	5 178 441,40
RECETTES	15 369 479,28	6 142 447,18	917 464,00	8 309 568,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	26 062 482,36	17 685 022,43	0,00	8 377 459,93
RECETTES	26 062 482,36	21 483 914,74	0,00	4 578 567,62

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	15 369 479,28	7 305 949,29	2 885 088,59	5 178 441,40
RECETTES	15 369 479,28	6 142 447,18	917 464,00	8 309 568,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	26 062 482,36	17 685 022,43	0,00	8 377 459,93
RECETTES	26 062 482,36	21 483 914,74	0,00	4 578 567,62

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	15 369 479,28	7 305 949,29	2 885 088,59	5 178 441,40
RECETTES	15 369 479,28	6 142 447,18	917 464,00	8 309 568,10
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	26 062 482,36	17 685 022,43	0,00	8 377 459,93
RECETTES	26 062 482,36	21 483 914,74	0,00	4 578 567,62
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	41 431 961,64	24 990 971,72	2 885 088,59	13 555 901,33
TOTAL GENERAL DES RECETTES	41 431 961,64	27 626 361,92	917 464,00	12 888 135,72

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dicié des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					13 658 037,55									
1641 Emprunts en euros (total)					13 658 037,55									
00003052771 (22001)	CREDIT AGRICOLE	21/06/2022	24/06/2022	24/06/2023	3 000 000,00	F	FIXE	1,730	1,737		A	P	O	A-1
C719885 (22002)	Crédit Foncier	23/06/2022	01/07/2022	01/01/2023	2 800 000,00	V	EURIBOR06M	0,830	0,796		S	P	O	A-1
MIS283546EURT1 (16001)	La Banque Postale	11/01/2016	01/03/2016	01/03/2017	7 428 037,55	F	FIXE	3,300	3,348		A	P	O	A-1
MIS283546EURT2 (16002)	La Banque Postale	11/01/2016	01/03/2016	01/11/2016	430 000,00	F	FIXE	1,500	1,522		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					78 857,20									
(CAUTION)	DIVERS TIERS	01/01/2016	01/01/2016	31/12/2065	78 857,20	F	FIXE	0,000	0,000		X	F	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de travaux et de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)(9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					13 736 894,75									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		8 459 155,26					903 703,80	276 155,78	0,00	154 426,73
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 459 155,26					903 703,80	276 155,78	0,00	154 426,73
00003052771 (22001)	N	0,00	A-1	2 460 106,93	11,48	F	FIXE	1,730	183 059,79	45 726,78	0,00	22 271,04
C719885 (22002)	N	0,00	A-1	2 267 478,94	11,50	V	EURIBOR06M	3,675	178 979,29	89 868,32	0,00	30 016,38
MIS283546EURT1 (16001)	N	0,00	A-1	3 632 338,59	5,17	F	FIXE	3,300	508 587,80	138 548,50	0,00	101 887,10
MIS283546EURT2 (16002)	N	0,00	A-1	99 230,80	2,84	F	FIXE	1,500	33 076,92	2 012,18	0,00	252,21
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		38 983,48					312,52	0,00	0,00	0,00
(CAUTION)	N	0,00	A-1	38 983,48	40,00	F	FIXE	0,000	312,52	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)(10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		8 498 138,74					904 016,32	276 155,78	0,00	154 426,73

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	8 498 138,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXÉS														IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT														B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS				IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME				B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
-----------------	------------------------------------	-------------------------------	-----------------------

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 750.00 €		2023-03-31
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Sans classe	0	31/03/2023
L	SUBVENTION ETAT ACTIF AMORTISSABLE	0	31/03/2023
L	DOCUMENTS D'URBANISME	10	31/03/2023
L	FRAIS D'ETUDES	5	31/03/2023
L	FRAIS D'INSERTION	5	31/03/2023
L	SUBVENTIONS VERSEES AMORT. 5 ANS	5	31/03/2023
L	SUBVENTIONS VERSEES AMORT. 30 ANS	30	31/03/2023
L	SUBVENTIONS VERSEES AMORT. 40 ANS	40	31/03/2023
L	LOGICIELS & BREVETS	0	31/03/2023
L	LICENCES & DROITS USAGES	1	31/03/2023
L	LOGICIELS BREVETS	5	31/03/2023
L	TERRAINS	0	31/03/2023
L	PLANTATIONS, ARBRES	15	31/03/2023
L	AUTRES AGENCEMENTS AT AMENAGEMENTS	0	31/03/2023
L	MAIRIE - CTM	0	31/03/2023
L	BATIMENTS SCOLAIRES	0	31/03/2023
L	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	0	31/03/2023
L	EQUIPEMENT DU CIMETIERE	0	31/03/2023
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0	31/03/2023
L	IMMEUBLES PRODUCTIFS DE REVENUS	50	31/03/2023
L	RESEAU DE VOIRIE	0	31/03/2023
L	INSTALLATION DE VOIRIE	0	31/03/2023
L	RESEAUX D'ELECTRIFICATION	0	31/03/2023
L	AUTRES RESEAUX	0	31/03/2023
L	AUTRE MATERIEL ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE	10	31/03/2023
L	MATERIEL ROULANT NON IMMATRICULE	10	31/03/2023
L	MATERIEL ROULANT NON IMMATRICULE	10	31/03/2023
L	AUTRE MATERIEL TECHNIQUE DE SECURITE	10	31/03/2023
L	MATERIEL TECHNIQUE	10	31/03/2023
L	COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	0	31/03/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	DEPENSES ULTERIEURES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	0	31/03/2023
L	VOITURES	10	31/03/2023
L	VEHICULES NON IMMAT - VELOS	5	31/03/2023
L	VEHICULES LOURDS	8	31/03/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE	5	31/03/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE AUTRE	5	31/03/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER SCOLAIRE	10	31/03/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER AUTRE	10	31/03/2023
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	5	31/03/2023
L	AUTRES MATERIELS	10	31/03/2023
L	AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DES TERRAINS	0	31/03/2023
L	HOTEL DE VILLE- CTM	0	31/03/2023
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0	31/03/2023
L	EQUIPEMENTS DU CIMETIERE	0	31/03/2023
L	IMMEUBLES PRODUCTIFS DE REVENUS	0	31/03/2023
L	BATIMENTS SCOLAIRE	0	31/03/2023
L	BATIMENTS SPORTIFS ET CULTURELS	0	31/03/2023
L	TRAVAUX INSTALLATION VOIRIE	0	31/03/2023
L	TRAVAUX RESEAU VOIRIE	0	31/03/2023
L	RESTAURATION DES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	0	31/03/2023

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		188 681,36	0,00	6 373,32	182 308,04
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		188 681,36	0,00	6 373,32	182 308,04
Risques locatifs 2014 (délibération 145/2014)	18/12/2014	0,00	0,00	0,00	0,00
Risques locatifs 2015 (délibération 126/2015)	18/12/2015	2 624,63	0,00	0,00	2 624,63
Risques locatifs 2016 (délibération 121/2016)	16/12/2016	0,00	0,00	0,00	0,00
Risques locatifs 2017 (délibération 32-043-084/2017)	26/04/2017	0,00	0,00	0,00	0,00
Risques locatifs 2018 (délibération 15-94/2018)	31/12/2018	99 270,73	0,00	0,00	99 270,73
Risques locatifs 2019	31/12/2019	0,00	0,00	0,00	0,00
Risques locatifs 2020	20/02/2020	0,00	0,00	0,00	0,00
Risques locatifs 2021	31/12/2021	0,00	0,00	0,00	0,00
Risques locatifs 2022	31/12/2022	0,00	0,00	0,00	0,00
Risques locatifs 2023 (arrêté 357-2023)	31/12/2023	72 775,00	0,00	0,00	72 775,00
Risques créances douteuses 2024 (arrêté 319-2024)	31/12/2024	14 011,00	0,00	0,00	14 011,00
Reprise Risques locatifs 2023 (arrêté 357-2023)	31/12/2025	0,00	0,00	6 373,32	-6 373,32
Dépréciations (3)		3 478,60	0,00	0,00	3 478,60
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		192 159,96	0,00	6 373,32	185 786,64
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		192 159,96	0,00	6 373,32	185 786,64

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	24 853 266,95	21 895 052,46	892 165,42
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	206 000,00	193 630,76	2 961,54

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N, l'annuité reçue au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS															IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN															B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					24 853 266,95	21 895 052,46											591 473,58	300 691,84
ACTIS	2013	P	10 logements PLUS rue du Lac VEFA Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 799,20	64 048,49	37,50	A	V	LIVRETA	1,982	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 307,56	50,45
ACTIS	2011	P	Construction de 3 logements, chemin Masson, Crolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	43 148,00	30 734,25	25,75	A	V	LIVRETA	0,952	V	LIVRETA	2,600	A-1		813,42	551,24
ACTIS	2013	P	10 logements PLUS rue du Lac VEFA	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	123 737,80	97 811,44	27,50	A	V	LIVRETA	2,628	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 555,29	946,59
ACTIS	2013	P	5 logements PLAI rue du Lac VEFA Foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29 373,00	24 174,18	37,50	A	V	LIVRETA	2,018	V	LIVRETA	2,800	A-1		679,52	94,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ACTIS	2011	P	Construction de 11 logements, chemin Masson, Crolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	195 019,60	145 878,04	25,75	A	V	LIVRETA	1,711	V	LIVRETA	3,400	A-1		5 032,00	2 121,98
ACTIS	2013	P	5 logements PLAI rue du Lac VEFA Construction	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 330,80	35 140,54	27,50	A	V	LIVRETA	1,170	V	LIVRETA	2,800	A-1		996,74	457,29
ACTIS	2012	P	Acquisition foncière pour la construction de 3 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	10 468,00	8 426,47	36,59	A	V	LIVRETA	1,207	V	LIVRETA	2,800	A-1		237,70	62,87
ACTIS	2012	P	Acquisition foncière pour la construction de 11 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 769,80	34 226,08	36,59	A	V	LIVRETA	2,001	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 237,70	154,61
ERILIA	2024	P	SILICON PARK - Acquisition VEFA 21 lgmts 60 Rue de la Tuilerie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	162 761,00	162 791,27	79,59	A	V	LIVRETA	1,916	V	LIVRETA	3,310	A-1		0,00	0,00
ERILIA	2024	P	SILICON PARK - Acquisition VEFA 21 lgmts 60 Rue de la Tuilerie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	245 897,50	245 924,93	39,59	A	V	LIVRETA	1,204	V	LIVRETA	2,600	A-1		0,00	0,00
ERILIA	2024	P	SILICON PARK - Acquisition VEFA 21 lgmts 60 Rue de la Tuilerie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	390 808,50	390 855,48	79,59	A	V	LIVRETA	1,915	V	LIVRETA	3,310	A-1		0,00	0,00
ERILIA	2024	P	SILICON PARK - Acquisition VEFA 21 lgmts 60 Rue de la Tuilerie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	580 764,50	580 831,63	39,59	A	V	LIVRETA	2,119	V	LIVRETA	3,600	A-1		0,00	0,00
ERILIA	2024	P	SILICON PARK - Acquisition VEFA 1 lgmt 60 Rue de la Tuilerie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 702,50	47 737,69	39,67	A	V	LIVRETA	2,586	V	LIVRETA	4,110	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ERILIA	2024	P	SILICON PARK - Acquisition VEFA 1 lgmt 60 Rue de la Tuilerie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 622,00	39 655,35	79,67	A	V	LIVRETA	2,665	V	LIVRETA	4,110	A-1		0,00	0,00
ERILIA	2024	P	SILICON PARK - Acquisition VEFA 1 lgmt 60 Rue de la Tuilerie	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 735,50	27 766,14	39,67	A	V	LIVRETA	2,418	V	LIVRETA	4,110	A-1		0,00	0,00
OPAC ISERE 38	2020	P	Opération CROLLES ZAC QUARTIER DURABLE rue Léo Ferré	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	567 237,00	547 512,89	35,67	A	V	LIVRETA	1,747	V	LIVRETA	2,800	A-1		15 350,44	717,08
OPAC ISERE 38	2020	P	Opération CROLLES ZAC QUARTIER DURABLE rue Léo Ferré	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	166 938,00	165 463,37	75,67	A	V	LIVRETA	2,244	V	LIVRETA	3,330	A-1		3 052,56	0,00
OPAC ISERE 38	2021	P	LE GAS 1, Impasse Jacques Brel et Paul Fort	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	59 516,50	61 311,64	77,17	A	V	LIVRETA	3,911	V	LIVRETA	4,060	A-1		1 413,99	0,00
OPAC ISERE 38	2021	P	LE GAS 1, Impasse Jacques Brel et Paul Fort	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 632,50	37 737,41	37,17	A	V	LIVRETA	3,808	V	LIVRETA	4,060	A-1		1 338,87	0,00
OPAC ISERE 38	2021	P	LE GAS 1, Impasse Jacques Brel et Paul Fort	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	170 118,00	175 249,10	37,17	A	V	LIVRETA	3,808	V	LIVRETA	4,060	A-1		6 217,59	0,00
OPAC ISERE 38	2015	P	9 logements VILLA VICTORIA (enveloppe 16464)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	166 593,50	137 227,47	29,09	A	F	FIXE	1,067	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 969,91	825,47
OPAC ISERE 38	2009	P	Résidence sociale - 43 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	38 102,00	24 728,02	33,75	A	V	LIVRETA	1,388	V	LIVRETA	2,800	A-1		704,50	432,52

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC ISERE 38	2007	P	Le Jardin des Poètes I - 30 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	775 100,17	633 744,58	20,50	S	V	INF_FHT	3,301	V	INF_FHT	5,000	A-1		31 569,17	5 744,75
OPAC ISERE 38	2023	P	LES QUATRE TEMPS, Foncier, Accession BRS Impasse Jacques Brel	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	39 593,00	39 593,00	77,75	A	V	LIVRETA	3,542	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 425,35	0,00
OPAC ISERE 38	2023	P	LES BOIS DEBOUT, Foncier, Accession BRS Imp. Gérard Philippe	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 209,00	40 209,00	77,75	A	V	LIVRETA	3,541	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 447,53	0,00
OPAC ISERE 38	2018	P	Refinancement du prêt n° 1283752	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	676 683,61	485 341,11	15,50	T	V	LIVRETA	1,767	V	LIVRETA	3,950	A-1		19 446,57	21 498,33
OPAC ISERE 38	2007	P	Le Jardin des Poètes I - 30 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	117 883,77	73 018,66	18,79	A	V	LIVRETA	2,423	V	LIVRETA	3,700	A-1		2 798,64	2 620,16
OPAC ISERE 38	2021	C	LE GAS 1, Impasse Jacques Brel et Paul Fort	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 250,00	16 250,00	35,17	A	V	LIVRETA	0,670	V	LIVRETA	3,600	A-1		0,00	0,00
OPAC ISERE 38	2018	P	Pierre Ruibet	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 533,00	30 588,48	21,50	T	V	LIVRETA	2,074	V	LIVRETA	3,300	A-1		1 010,64	603,16
OPAC ISERE 38	2007	P	Falaise - Brocey - Icare - 3 logements (compactage PLATS)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	71 437,91	36 787,75	8,00	S	V	INF_FHT	3,641	V	INF_FHT	5,000	A-1		1 929,17	2 796,82
OPAC ISERE 38	2009	P	Résidence sociale - 43 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	14 928,40	11 501,91	33,75	A	V	LIVRETA	1,243	V	LIVRETA	2,800	A-1		324,29	79,73
OPAC ISERE 38	2023	P	Opération CROLLES LE GAS, 41 logements situés IMPASSE JACQUES BREL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 213 325,50	1 199 768,91	38,25	A	V	LIVRETA	3,388	V	LIVRETA	3,600	A-1		43 696,65	14 026,95

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC ISERE 38	2023	P	Opération CROLLES LE GAS, 41 logements situés IMPASSE JACQUES BREL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	256 008,50	255 415,70	78,25	A	V	LIVRETA	3,163	V	LIVRETA	3,290	A-1		8 425,67	683,64
OPAC ISERE 38	2023	P	Opération CROLLES LE GAS, 41 logements situés IMPASSE JACQUES BREL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	755 529,50	745 272,14	38,25	A	V	LIVRETA	2,644	V	LIVRETA	2,800	A-1		21 161,23	10 486,05
OPAC ISERE 38	2023	C	Opération CROLLES LE GAS, 41 logements situés IMPASSE JACQUES BREL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	133 250,00	133 250,00	37,25	A	V	FIXE	1,096	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
OPAC ISERE 38	2020	P	Opération CROLLES ZAC QUARTIER DURABLE rue Léo Ferré	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	959 985,50	926 402,99	35,67	A	V	LIVRETA	2,020	V	LIVRETA	3,030	A-1		30 057,47	6 440,01
OPAC ISERE 38	2020	P	Opération CROLLES ZAC QUARTIER DURABLE rue Léo Ferré	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	411 909,00	408 270,43	75,67	A	V	LIVRETA	2,026	V	LIVRETA	3,030	A-1		13 375,09	0,00
OPAC ISERE 38	2015	P	9 logements VILLA VICTORIA (enveloppe 16464)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	107 740,50	94 159,86	39,09	A	F	FIXE	1,075	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 389,76	0,00
OPAC ISERE 38	2015	P	12 logements ECOCENTRE (enveloppe 16378)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	259 676,50	215 845,50	29,09	A	V	LIVRETA	2,737	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 817,18	1 298,38
OPAC ISERE 38	2015	P	12 logements ECOCENTRE (enveloppe 16378)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	111 202,00	98 007,14	39,09	A	V	LIVRETA	2,875	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 350,79	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC ISERE 38	2018	P	Réhabilitation Ardillais 114 logts Réaménagement du 5019423	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	91 239,27	73 643,61	19,50	T	V	LIVRETA	2,068	V	LIVRETA	3,300	A-1		2 442,32	1 886,27
OPAC ISERE 38	2017	P	Pierre Ruibet	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	146 000,00	104 545,24	16,00	A	V	LIVRETA	1,713	V	LIVRETA	2,750	A-1		2 970,15	3 459,99
OPAC ISERE 38	2009	P	Résidence sociale - 43 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	178 297,00	118 789,76	23,75	A	V	LIVRETA	0,800	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 388,73	2 236,45
OPAC ISERE 38	2015	P	12 logements ECOCENTRE (enveloppe 16378)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	46 689,50	39 969,49	39,09	A	V	LIVRETA	1,201	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 120,58	51,01
OPAC ISERE 38	2023	P	Opération CROLLES LE GAS, 41 logements situés IMPASSE JACQUES BREL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	158 462,00	158 095,08	78,25	A	V	LIVRETA	1,808	V	LIVRETA	3,290	A-1		5 215,25	423,15
OPAC ISERE 38	2020	P	9 logements VILLA VICTORIA (enveloppe 16464)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	93 536,45	84 596,43	29,09	A	V	LIVRETA	1,958	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 390,88	792,12
OPAC ISERE 38	2015	P	9 logements VILLA VICTORIA (enveloppe 16464)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 457,00	34 212,84	39,09	A	F	FIXE	0,257	V	LIVRETA	2,800	A-1		959,18	43,67
OPAC ISERE 38	2015	P	12 logements ECOCENTRE (enveloppe 16378)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	172 009,00	138 093,47	29,09	A	V	LIVRETA	1,644	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 902,82	1 293,05
OPAC ISERE 38	2020	P	"Financement des travaux d'amélioration de 11 logements au quartier ""Le Gas 2 "" à Crolles"	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	83 086,50	73 673,67	18,34	A	V	LIVRETA	2,643	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 713,75	1 708,32

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OPAC ISERE 38	2008	P	Falaise - Brocey - Icare - 11 logements (compactage PLA)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	328 653,11	160 577,10	11,32	A	V	LIVRETA	2,958	V	LIVRETA	4,280	A-1		7 303,93	10 075,30
ORSOL - Organisme Régional Solidaire	2021	P	Opération SOLIZA, située ECO QUARTIER Ilôt 3	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	391 459,50	388 936,99	75,17	A	V	LIVRETA	2,567	V	LIVRETA	3,600	A-1		9 133,72	0,00
SA GRENOBLE HABITAT	2022	C	Constr. 42 lgts locatifs ECOQUARTIER LOT 1A Rue Charles de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 500,00	136 500,00	36,25	A	V	FIXE	1,101	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
SA GRENOBLE HABITAT	2022	P	Constr. 42 lgts locatifs ECOQUARTIER LOT 1A Rue Charles de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	202 048,50	198 746,06	46,25	A	V	LIVRETA	1,426	V	LIVRETA	2,800	A-1		5 564,89	0,00
SA GRENOBLE HABITAT	2022	P	Constr. 42 lgts locatifs ECOQUARTIER LOT 1A Rue Charles de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	376 059,00	370 996,71	46,25	A	V	LIVRETA	3,424	V	LIVRETA	3,530	A-1		13 096,19	0,00
SA GRENOBLE HABITAT	2022	P	Constr. 42 lgts locatifs ECOQUARTIER LOT 1A Rue Charles de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 413 515,00	1 387 236,53	36,25	A	V	LIVRETA	2,894	V	LIVRETA	3,530	A-1		48 983,44	396,40
SA GRENOBLE HABITAT	2022	P	Constr. 42 lgts locatifs ECOQUARTIER LOT 1A Rue Charles de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	719 772,50	700 370,69	36,25	A	V	LIVRETA	1,453	V	LIVRETA	2,800	A-1		19 673,93	2 269,57

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2023	P	Opération MOSAIQUE, VEFA 2 lgts RUE CHARLES DE GAULLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	57 485,50	57 485,50	39,42	A	V	LIVRETA	2,667	V	LIVRETA	3,600	A-1		27,94	0,00
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2007	P	Chemin du Meunier - Moulin des Ayes - 5 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	136 953,60	84 538,77	16,25	A	V	LIVRETA	3,136	V	LIVRETA	3,950	A-1		3 459,34	3 039,40
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2023	P	Opération MOSAIQUE, VEFA 2 lgts RUE CHARLES DE GAULLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	33 636,00	33 636,00	59,42	A	V	LIVRETA	1,955	V	LIVRETA	3,600	A-1		16,35	0,00
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2023	C	Opération MOSAIQUE, VEFA 2 lgts RUE CHARLES DE GAULLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 500,00	6 500,00	37,42	A	V	FIXE	1,094	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2025	P	Le Galisea Acquis VEFA 23 lgts 228 Rue des Sources	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	230 311,00	230 311,00	41,25	A	V	LIVRETA	1,177	V	LIVRETA	2,200	A-1		0,00	0,00
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2025	P	Le Galisea Acquis VEFA 23 lgts 228 Rue des Sources	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	204 294,50	204 294,50	61,25	A	V	LIVRETA	1,721	V	LIVRETA	2,760	A-1		0,00	0,00
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2025	P	Le Galisea Acquis VEFA 23 lgts 228 Rue des Sources	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	629 768,50	629 768,50	41,25	A	V	LIVRETA	1,891	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	0,00
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2023	X Libre	Construction 8 lgts Opération Mosaïque	Crédit Coopératif	372 500,00	48 106,52	1,36	T	V	EURIBOR03M	4,596	V	EURIBOR03M	3,297	A-1		2 531,50	88 440,59
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2007	P	Chemin du Meunier - Moulin des Ayes - 5 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 225,60	17 108,57	31,25	A	V	LIVRETA	2,798	V	LIVRETA	4,150	A-1		715,84	140,50

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2025	P	Le Galisea Acquis VEFA 23 lgts 228 Rue des Sources	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	468 181,00	468 181,00	61,25	A	V	LIVRETA	1,721	V	LIVRETA	2,760	A-1		0,00	0,00
SAS MOSAICOOP	2023	P	Construction 11 lgts ZAC Ecoquartier de la Chantourne	Caisse d'Epargne	223 200,00	223 200,00	49,76	T	V	LIVRETA	3,635	V	LIVRETA	3,660	A-1		5 608,32	0,00
SAS MOSAICOOP	2023	P	Construction 11 lgts ZAC Ecoquartier de la Chantourne	Caisse d'Epargne	712 200,00	712 200,00	39,76	T	V	LIVRETA	3,627	V	LIVRETA	3,660	A-1		16 909,03	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2022	P	CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	278 217,00	275 298,91	46,42	A	V	LIVRETA	3,444	V	LIVRETA	3,530	A-1		7 535,05	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	C	GREEN VALLEE, rue Charles de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	65 000,00	65 000,00	35,34	A	F	FIXE	0,524	F	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2022	P	CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	72 779,00	71 654,38	36,42	A	V	LIVRETA	3,424	V	LIVRETA	3,530	A-1		2 350,52	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2022	P	CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	87 959,50	87 036,94	46,42	A	V	LIVRETA	3,444	V	LIVRETA	3,530	A-1		2 382,24	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2010	P	Les Aveniers - 4 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 041,40	11 215,70	24,34	A	V	LIVRETA	1,238	V	LIVRETA	2,800	A-1		319,44	192,98
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2022	P	CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	67 205,00	66 166,51	36,42	A	V	LIVRETA	3,424	V	LIVRETA	3,530	A-1		2 170,50	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2022	P	CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	201 772,50	199 014,83	46,42	A	V	LIVRETA	2,731	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 592,65	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2022	C	CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	81 250,00	81 250,00	36,42	A	V	FIXE	1,107	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	1999	P	La Bastide - 9 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	146 232,07	41 980,73	5,17	A	V	LIVRETA	3,425	V	LIVRETA	4,200	A-1		1 998,82	5 610,05

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2000	P	Clos Luisset - 9 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	62 562,26	42 583,61	24,84	A	V	LIVRETA	3,441	V	LIVRETA	4,200	A-1		1 828,63	955,16
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	GREEN VALLEE, rue Charles de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	317 742,50	317 332,97	56,34	A	V	LIVRETA	2,629	V	LIVRETA	3,290	A-1		10 461,32	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	202 712,00	202 834,85	36,59	A	V	LIVRETA	2,484	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 199,48	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	139 383,00	139 780,77	56,59	A	V	LIVRETA	2,287	V	LIVRETA	3,360	A-1		2 805,46	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	179 814,00	178 950,46	36,59	A	V	LIVRETA	1,408	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 677,06	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	125 020,50	125 377,28	56,59	A	V	LIVRETA	2,287	V	LIVRETA	3,360	A-1		2 516,38	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	40 337,00	40 476,64	36,59	A	V	LIVRETA	2,911	V	LIVRETA	4,050	A-1		1 345,57	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 633,50	51 812,25	36,59	A	V	LIVRETA	2,911	V	LIVRETA	4,050	A-1		1 722,40	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2022	P	CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	187 500,00	172 850,80	26,42	A	F	FIXE	1,705	F	FIXE	1,760	A-1		3 129,62	4 968,51
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	1998	P	La Bastide - 9 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	56 703,26	12 385,41	4,75	A	V	LIVRETA	3,014	V	LIVRETA	3,800	A-1		554,70	2 211,79
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2010	P	Réhabilitation Quartier Soleil - 46 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 320,00	12 752,59	9,34	A	V	LIVRETA	1,719	V	LIVRETA	3,600	A-1		492,09	916,50

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2010	P	Les Aveniers - 4 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 136,00	5 042,02	34,34	A	V	LIVRETA	2,709	V	LIVRETA	3,600	A-1		182,05	14,93
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2010	P	Les Aveniers - 4 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 768,00	2 948,11	34,34	A	V	LIVRETA	1,943	V	LIVRETA	2,800	A-1		83,05	18,04
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2023	P	L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	240 825,50	239 956,55	57,59	A	V	LIVRETA	3,180	V	LIVRETA	3,290	A-1		7 909,77	462,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2023	P	L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	291 588,50	285 250,39	37,59	A	V	LIVRETA	2,679	V	LIVRETA	2,800	A-1		8 077,75	3 240,58
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2023	P	L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	204 878,00	204 138,76	57,59	A	V	LIVRETA	3,180	V	LIVRETA	3,290	A-1		6 729,10	393,04
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Acquisition de 6 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	41 252,00	32 310,30	27,17	A	V	LIVRETA	2,630	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 177,93	410,03
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Acquisition de 6 logements - Institut Rural, chemin des falaises	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	24 505,80	20 781,52	37,17	A	V	LIVRETA	2,771	V	LIVRETA	3,600	A-1		751,08	81,85
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Acquisition de 6 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	9 189,00	7 495,88	37,17	A	V	LIVRETA	2,009	V	LIVRETA	2,800	A-1		211,32	51,19
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Construction de 15 logements - Institut rural, chemin de la Falaise	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	199 637,20	156 364,24	27,17	A	V	LIVRETA	2,630	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 700,55	1 984,30
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Réaménagement du prêt n° 434278	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	86 976,16	25 550,07	3,67	A	V	LIVRETA	2,300	V	LIVRETA	4,200	A-1		1 303,27	5 480,22

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Construction de 15 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	54 085,60	40 673,15	27,17	A	V	LIVRETA	1,863	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 156,90	644,71
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2001	P	Clos Luisset - 9 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	217 236,80	75 965,44	7,84	A	V	LIVRETA	3,300	V	LIVRETA	4,150	A-1		3 395,77	6 994,96
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Réaménagement du prêt n°450027	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	524 798,04	122 616,83	2,42	A	V	LIVRETA	2,162	V	LIVRETA	4,200	A-1		6 671,15	36 220,03
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2010	P	Marmet Paturel - 16 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	32 213,60	26 470,30	34,34	A	V	LIVRETA	2,047	V	LIVRETA	3,600	A-1		955,75	78,37
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2016	P	Réhabilitation de 11 logements Allée Charmanche - Crolles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	74 652,00	33 098,37	5,17	A	V	LIVRETA	1,798	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 350,99	4 428,97
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2017	P	Alpha Majoris	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	98 214,86	89 574,75	42,34	A	V	LIVRETA	1,252	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 354,41	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2022	P	CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	221 640,00	217 399,13	36,42	A	V	LIVRETA	2,715	V	LIVRETA	2,800	A-1		6 116,95	97,92
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2023	P	L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27 076,50	26 703,32	37,59	A	V	LIVRETA	2,612	V	LIVRETA	4,110	A-1		1 105,46	193,52
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2023	P	L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 838,00	30 412,98	37,59	A	V	LIVRETA	3,919	V	LIVRETA	4,110	A-1		1 259,04	220,40
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Construction de 15 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	16 308,80	13 303,82	37,17	A	V	LIVRETA	1,202	V	LIVRETA	2,800	A-1		375,05	90,85

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	GREEN VALLEE, rue Charles de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	505 800,00	502 172,31	36,34	A	V	LIVRETA	3,396	V	LIVRETA	3,600	A-1		15 348,48	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	GREEN VALLEE, rue Charles de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	315 962,00	311 562,62	36,34	A	V	LIVRETA	2,620	V	LIVRETA	2,800	A-1		8 143,02	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	GREEN VALLEE, rue Charles de Gaulle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	199 441,00	199 183,95	56,34	A	V	LIVRETA	3,156	V	LIVRETA	3,290	A-1		3 899,74	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2021	P	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	50 596,00	50 740,39	56,59	A	V	LIVRETA	3,220	V	LIVRETA	3,360	A-1		1 018,38	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2010	P	Marmet Paturel - 16 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	1 843,60	1 442,45	34,34	A	V	LIVRETA	1,250	V	LIVRETA	2,800	A-1		40,64	8,83
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2010	P	Les Aveniers - 4 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18 327,20	13 488,05	24,34	A	V	LIVRETA	2,035	V	LIVRETA	3,600	A-1		492,28	186,48
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2010	P	Marmet Paturel - 16 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	168 668,20	124 132,77	24,34	A	V	LIVRETA	2,339	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 530,56	1 716,16
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2010	P	Marmet Paturel - 16 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	6 674,40	4 666,55	24,34	A	V	LIVRETA	1,556	V	LIVRETA	2,800	A-1		132,91	80,29
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2022	C	SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	45 500,00	45 500,00	35,59	A	V	LIVRETA	0,690	V	LIVRETA	2,300	A-1		0,00	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Acquisition de 6 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	13 428,00	10 098,06	27,17	A	V	LIVRETA	1,179	V	LIVRETA	2,800	A-1		287,23	160,07

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Construction de 15 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	55 209,60	46 819,10	37,17	A	V	LIVRETA	2,446	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 692,13	184,40
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2013	P	Réhabilitation de 141 logts, allée des Charmances	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	405 584,00	91 405,34	2,25	A	V	LIVRETA	1,776	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 285,14	27 626,41
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2023	P	L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29 905,00	29 797,10	57,59	A	V	LIVRETA	3,183	V	LIVRETA	3,290	A-1		982,22	57,37
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2023	P	L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	342 749,00	337 038,35	37,59	A	V	LIVRETA	2,906	V	LIVRETA	3,600	A-1		12 239,33	2 942,92
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2017	P	Alpha Majoris	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	328 743,94	295 983,88	32,34	A	V	LIVRETA	2,553	V	LIVRETA	3,600	A-1		10 673,46	500,93
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2017	P	Alpha Majoris	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	179 104,23	166 177,48	42,34	A	V	LIVRETA	2,027	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 173,83	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2017	P	Alpha Majoris	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	199 489,25	175 270,39	32,34	A	V	LIVRETA	1,795	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 932,49	889,86
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2017	P	Alpha Majoris	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	56 546,78	51 565,53	32,34	A	V	LIVRETA	3,034	V	LIVRETA	4,110	A-1		2 107,85	0,00
SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2017	P	Alpha Majoris	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	47 983,81	44 951,34	42,34	A	V	LIVRETA	3,111	V	LIVRETA	4,110	A-1		1 549,62	0,00
UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT	2023	P	Opération Perrade - Amélioration de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	29 100,50	28 281,67	37,75	A	V	LIVRETA	2,740	V	LIVRETA	2,800	A-1		803,51	415,07
UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT	2023	P	Opération Perrade - Amélioration de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21 150,50	20 663,26	42,75	A	V	LIVRETA	1,418	V	LIVRETA	2,800	A-1		585,49	246,99

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT	2023	C	Opération Perrade - Amélioration de 2 logements	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 250,00	3 250,00	37,75	A	V	FIXE	1,092	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT	2024	C	Acquisition Amélioration d'un logement 391, chemin du Rafour à CROLLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	3 250,00	3 250,00	38,17	A	V	FIXE	1,095	V	FIXE	0,000	A-1		0,00	0,00
UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT	2024	P	Acquisition Amélioration d'un logement 391, chemin du Rafour à CROLLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	48 591,00	48 041,05	38,17	A	V	LIVRETA	1,991	V	LIVRETA	2,600	A-1		888,00	549,95
UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT	2024	P	Acquisition Amélioration d'un logement 391, chemin du Rafour à CROLLES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	25 003,00	24 786,19	43,17	A	V	LIVRETA	1,991	V	LIVRETA	2,600	A-1		456,93	216,81
TOTAL GENERAL					24 853 266,95	21 895 052,46											591 473,58	300 691,84

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIFS AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	902 656,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	902 656,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

									Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					206 000,00	193 630,76	2 961,54
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					206 000,00	193 630,76	2 961,54
A l'exception de ceux reçus des entreprises					206 000,00	193 630,76	2 961,54
2020	Bail à réhabilitation Raffour	Un toit pour Tous	52	A	10 000,00	8 846,14	192,31
2020	Bail à réhabilitation Avenier	Un toit pour Tous	52	A	40 000,00	35 384,62	769,23
2021	Bail à construction Funérarium	Pompes Funèbres Intercommunales	50	A	10 000,00	8 800,00	200,00
2023	Bail à construction 46 logements	Alpes Isère Habitat	82	A	146 000,00	140 600,00	1 800,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	1 198 161,79	
Personnes de droit privé	1 102 896,79	
Associations	1 099 896,79	
5ARG RADIO GRESIVAUDAN	3 800,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
AAPPMA ASSOCIATION AGREEE DE PECHE	200,00	
ACCUEIL MIGRANTS GRESIVAUDAN	100,00	
ACROBAD ASSOCIATION CROLLOISE DE BADMINT	4 100,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
ADA ACCUEIL DEMANDEURS D'ASILE	100,00	
ADEVAM GRESIVAUDAN	500,00	
AEEMDH ASS.ENSEIGNEMENT ENFANTS MALADES	500,00	
ALLIANCE PEC ISERE ALLIANCE PAYSANS,ECOLOGISTES,CON	500,00	infrastructures
ALMA ISERE	300,00	
AMICALE DES LOCATAIRES CNL DE CROLLES	1 500,00	infrastructures
ASS GRENOBLOISE D'AIDE À LA RECH EN ONCOLOGIE	100,00	
ASS NAT ANCIENS MAQUIS GRESIVAUD ANAMG	300,00	
ASS POUR DEVELOPPEMENT EMPLOI FO RMATION	7 000,00	
ASSOC GYM ET RYTHME CROLLES	15 000,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE DE CROLLES 'LA ST HUBERT'	400,00	infrastructures
ASSOCIATION D'EAU A D'EAU	500,00	
ASSOCIATION FONCIERE AGRICOLE LE S COTEAUX DE CROLLES	10 495,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
ASSOCIATION ROZ'AMITIE	100,00	
ATELIER BOIS LA CHANTOURNE	1 100,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
CHORALE DE CROLLES MOSAIQUE	1 000,00	infrastructures
CLUB NAUTIQUE DU GRESIVAUDAN	10 000,00	matériel/déplacements/personnel
CLUSTER MONTAGNE	2 200,00	PROJET FICOL -COOPERATION INTERNATIONALE
COMITE SOCIAL DU PERSONNEL DES SERVICES MUNICIPAUX VILLE DE CRO	142 060,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
CONSEIL DE L'AGRICULTURE DÉPARTE CAD	500,00	Don pour les éleveurs de Savoies
COOPERATIVE SCOLAIRE ARDILLAIS ECOLE MATERNELLE ARDILLAIS	3 368,95	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
COOPERATIVE SCOLAIRE BELLEDONNE ECOLE PRIMAIRE BELLEDONNE	4 648,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
COOPERATIVE SCOLAIRE CASCADE ECOLE PRIMAIRE CASCADE	5 010,38	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
COOPERATIVE SCOLAIRE CHARMANCHES ECOLE MATERNELLE CHARMANCHES	2 769,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
COOPERATIVE SCOLAIRE CHARTREUSE ECOLE PRIMAIRE CHARTREUSE	4 200,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
COOPERATIVE SCOLAIRE SOLEIL ECOLE MATERNELLE SOLEIL	3 415,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
COOPERATIVE SCOLAIRE SOURCES ECOLE PRIMAIRE DES SOURCES	2 520,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
CROIX ROUGE FRANCAISE	1 000,00	
CROLLES GRESIVAUDAN ESCALADE	1 450,00	infrastructures/matériel

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
CROLLES PETANQUE	1 000,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
CROLLES VOLLEY JEUNES	1 000,00	infrastructures
CTRE INTERCOM DANSE DU GRESIVAUD	4 200,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
ENERGIE STRETCH GRESIVAUDAN	200,00	infrastructures
ENSEMBLE MUSICAL CROLLOIS	187 776,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
EV3LER	1 000,00	
FNACA COMITE DEPARTEMENTAL DE L'	450,00	infrastructures
FONDATION GEORGES BOISSEL SOLIDARITÉ FEMMES MILENA	1 800,00	infrastructures
FONDATION PRO ZAPATOKA	23 900,00	PROJET FICOL -COOPERATION INTERNATIONALE
FOOTBALL CLUB CROLLES BERNIN	16 600,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
FROGES OLYMPIQUE.CLUB SKI	2 000,00	infrastructures
GRESI BUSINESS	500,00	infrastructures pour GRESI DAYS
GRESIVAUDAN BASKET CLUB	9 500,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
GRESIVAUDAN BELLEDONNE TENNIS DE	4 000,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
GRESIVAUDAN BLUES FESTIVAL	1 700,00	
GRESIVAUDAN ECHECS	600,00	infrastructures
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	3 500,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
HANDBALL CLUB CROLLES GRESIVAUDA	9 500,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
HANDY'NAMIC GRESIVAUDAN	5 500,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
IMAGE REVELEE IMAGO LUCIS	400,00	infrastructures
ISSUE DE SECOURS-MAISON-RELAIS ET RIALTO-SOS FEMMES 38	3 750,00	
JUDO CLUB DE CROLLES	1 500,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
L'OUTIL EN MAIN EN GRÉSIVAUDAN	2 000,00	infrastructures
LA CATANANCHE CARTUSIENNE	800,00	infrastructures
LA DENT DE CROLLES SOCIETE DE BO	1 000,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
LE TICHODROME CENTRE DE SAUVEGARDE	400,00	
LES AMIS DE LA COMPAGNIE STEPHANE (anciens combattants)	400,00	
LES AMIS DE LA COURSE A PIED	550,00	
LES ARTS EN VIE	1 400,00	infrastructures
LES CONCILIEURS DU DAUPHINE	100,00	
LES POTAGERS SOUS LA DENT	1 350,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
LES RAISONNEURS DE PIERRES	1 700,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
LES RESTAURANTS DU COEUR DE L'IS	500,00	
MFR COUBLEVIE	77,00	Accueil scolaire des Crollois
MFR VIF	77,00	Accueil scolaire des Crollois
MJC CROLLES	292 616,24	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
MUSICA CROLLES	67 300,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
PERSONNES HOSPITALISEES AGEES READAPTATION ECOUTE SOUTIEN	500,00	
PHENIX	200,00	
RELIS GESTION ACCUEIL FAMILLE DETENU	300,00	
ROLLER HOCKEY CLUB DE CROLLES	2 500,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS COMITE DE BELLEDONNE GRESIVAUDAN	2 600,00	infrastructures
SQUASH CROLLES GRESIVAUDAN	750,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TAEKWONDO CLUB CROLLES	5 500,00	infrastructures
TENNIS DE CROLLES	7 500,00	infrastructures
TETRAKTYS - COOP DEVELOP LOCAL ESPACES NATURELS	197 014,22	PROJET FICOL -COOPERATION INTERNATIONALE
THEATRE SOUS LA DENT	1 650,00	infrastructures/matériel/déplacements/personnel
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	3 000,00	
PREVE ELIOT	3 000,00	SPORTIF DE HAUT NIVEAU
Autres	0,00	
Personnes de droit public	95 265,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	44 000,00	
CCAS CROLLES	44 000,00	Subvention de fonctionnement
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	10 400,00	
SYND MIXTE PARC NATUREL REG CHARTREUSE	10 400,00	PROJET FICOL -COOPERATION INTERNATIONALE
Autres	40 865,00	
ISERE AMENAGEMENT	40 865,00	SUBVENTION BAILLEUR PUBLIC ZAC ECOQUARTIER

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		52,00	5,27	57,27	48,49	9,79	58,28
Adjt adm	C	5,00	2,04	7,04	6,54	2,19	8,73
Adjt adm Pal 1CI	C	15,00	1,67	16,67	16,15	1,00	17,15
Adjt adm Pal 2CI	C	5,00	0,76	5,76	3,50	0,00	3,50
Attaché	A	10,00	0,00	10,00	3,00	2,80	5,80
Attaché Pal	A	4,00	0,00	4,00	5,80	0,00	5,80
Rédacteur	B	10,00	0,80	10,80	4,60	2,80	7,40
Rédacteur Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	5,90	1,00	6,90
Rédacteur Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		72,00	16,39	88,39	69,32	12,48	81,80
Adjt tech	C	16,00	6,68	22,68	12,97	6,48	19,45
Adjt tech Pal 1CI	C	13,00	3,60	16,60	19,42	0,00	19,42
Adjt tech Pal 2CI	C	9,00	5,31	14,31	8,47	0,00	8,47
Agent maitrise	C	14,00	0,80	14,80	11,86	0,00	11,86
Agent maitrise Pal	C	9,00	0,00	9,00	9,80	1,00	10,80
Ingénieur	A	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,80	1,00	2,80
Technicien Pal 1CI	B	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Technicien Pal 2CI	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	2,74	7,74	3,85	0,00	3,85
ATSEM Pal 2CI	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Agent social Pal 1CI	C	1,00	2,74	3,74	1,85	0,00	1,85
Agent social Pal 2CI	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,80	0,80	0,00	1,00	1,00
Educateur APS	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Educateur APS Pal 2Cl	B	0,00	0,80	0,80	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assist ens art Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,58	3,58	7,51	9,96	17,47
Adj t er anim Pal 1Cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,37	1,37
Adj t er animation	C	1,00	0,58	1,58	5,51	8,59	14,10
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur Pal 2Cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	5,00	0,00	5,00
Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier-chef Pal	C	3,00	0,00	3,00	5,00	0,00	5,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	15,00	1,00	16,00
Adjoint au Maire		0,00	0,00	0,00	8,00	0,00	8,00
Chomeur		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Collaborateur de cabinet		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Conseiller Délégué		0,00	0,00	0,00	5,00	0,00	5,00
Maire		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		137,00	25,78	162,78	150,17	34,23	184,40

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	387	0,00	332-14	CDD
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-13	CDD
Adjt adm	C	ADM	432	0,00	332-14	CDD
Adjt adm Pal 1CI	C	ADM	388	0,00	332-13	CDD
Adjt tech	C	TECH	419	0,00	A Recrut. direct NTIT Permanent	CDI
Adjt tech	C	TECH	738	0,00	332-14	CDD
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-13	CDD
Adjt tech	C	TECH	1101	0,00	332-13	CDD
Adjt tech	C	TECH	371	0,00	332-14	CDD
Adjt ter anim Pal 1CI	C	ANIM	397	0,00	332-14	CDD
Adjt ter anim Pal 1CI	C	ANIM	460	0,00	332-14	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	381	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Adjt ter animation	C	ANIM	7431	0,00	332-14	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	734	0,00	332-13	CDD
Agent maitrise Pal	C	TECH	446	0,00	332-14	CDD
Attaché	A	ADM	525	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Attaché	A	ADM	1267	0,00	332-14	CDD
Collaborateur de cabinet		OTR	716	0,00	333-1_333-10	CDD
Educateur APS	B	SP	371	0,00	332-14	CDD
Ingénieur	A	TECH	774	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Rédacteur	B	ADM	431	0,00	A CONT-CDI (Direct)	CDI
Rédacteur	B	ADM	1063	0,00	332-14	CDD
Rédacteur Pal 1CI	B	ADM	461	0,00	332-14	CDD
Technicien	B	TECH	401	0,00	332-14	CDD
Technicien Pal 1CI	B	TECH	638	0,00	332-14	CDD
Technicien Pal 2CI	B	TECH	924	0,00	332-14	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				55 716,19		
ATSEM Pal 2CI	C	S	739	0,00	332-23-1°	CDD
Adjt tech	C	TECH	2206	0,00	332-23-1°	CDD
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjt ter animation	C	ANIM	1101	0,00	332-23-1°	CDD
Apprenti		OTR		39 539,87	A APP-Contrat : Apprenti	A Apprenti
Enseignant		OTR		830,00	332-23-1°	A Autres contrats
Parcours Emploi Comp.		OTR		15 346,32	A CAE-Contrat : CAE	A Autres contrats

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Rédacteur Pal 1CI	B	ADM	446	0,00	332-24	CDD
Technicien Pal 2CI	B	TECH	542	0,00	332-14	CDD
TOTAL GENERAL				55 716,19		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326 -352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1 -343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1 -333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à HOTEL DE VILLE (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
31/01/1997 -	POMPES FUNEBRES INTERCOMMUNALES	PFI	SAEM	160,00
28/04/2000 -	CAISSE D'EPARGNE	CAISSE D'EPARGNE	Banque mutualiste	15 420,00
08/12/2014 -	SPLA ISERE AMENAGEMENT	SPLA ISERE AMENAGEMENT	Société publique locale d'aménagement	3 000,00
25/03/2016 -	SAS CENTRALES VILLAGEOISES GRESIVAUDAN	SAS CENTRALES VILLAGEOISES GRESIVAUDAN	Société par actions simplifiée	14 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/10/1998 - La Bastide - 9 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			56 703,26
01/03/1999 - La Bastide - 9 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			146 232,07
01/11/2000 - Clos LUISSET - 9 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			62 562,26
01/11/2001 - Clos LUISSET - 9 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			217 236,80
01/04/2007 - Chemin du Meunier - Moulin des Ayes - 5 logements	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			136 953,60
01/04/2007 - Chemin du Meunier - Moulin des Ayes - 5 logements	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			21 225,60
25/04/2007 - Falaise - Brocey - Icare - 11 logements (compactage PLA)	OPAC ISERE 38			328 653,11
01/07/2007 - Le Jardin des Poètes I - 30 logements	OPAC ISERE 38			775 100,17
01/07/2007 - Falaise - Brocey - Icare - 3 logements (compactage PLATS)	OPAC ISERE 38			71 437,91
15/10/2007 - Le Jardin des Poètes I - 30 logements	OPAC ISERE 38			117 883,77
01/10/2009 - Résidence sociale - 43 logements	OPAC ISERE 38			38 102,00
01/10/2009 - Résidence sociale - 43 logements	OPAC ISERE 38			14 928,40
01/10/2009 - Résidence sociale - 43 logements	OPAC ISERE 38			178 297,00
01/05/2010 - Les Aveniers - 4 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			16 041,40
01/05/2010 - Réhabilitation Quartier Soleil - 46 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			30 320,00
01/05/2010 - Les Aveniers - 4 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			6 136,00
01/05/2010 - Les Aveniers - 4 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			3 768,00
01/05/2010 - Marmet Paturol - 16 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			32 213,60
01/05/2010 - Marmet Paturol - 16 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			1 843,60
01/05/2010 - Les Aveniers - 4 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			18 327,20
01/05/2010 - Marmet Paturol - 16 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			168 668,20

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/05/2010 - Marmet Paturel - 16 logements	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			6 674,40
07/07/2011 - Construction de 3 logements, chemin Masson, Crolles	ACTIS	ACTIS		43 148,00
07/07/2011 - Construction de 11 logements, chemin Masson, Crolles	ACTIS	ACTIS		195 019,60
30/04/2012 - Acquisition foncière pour la construction de 11 logements	ACTIS	ACTIS		40 769,80
09/05/2012 - Acquisition foncière pour la construction de 3 logements	ACTIS	ACTIS		10 468,00
01/03/2013 - Acquisition de 6 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			41 252,00
01/03/2013 - Acquisition de 6 logements - Institut Rural, chemin des falaises	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			24 505,80
01/03/2013 - Acquisition de 6 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			9 189,00
01/03/2013 - Construction de 15 logements - Institut rural, chemin de la Falaise	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			199 637,20
01/03/2013 - Construction de 15 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			54 085,60
01/03/2013 - Construction de 15 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			16 308,80
01/03/2013 - Acquisition de 6 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			13 428,00
01/03/2013 - Construction de 15 logements - Institut Rural, chemin de la Falaise	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			55 209,60
01/04/2013 - Réhabilitation de 141 logts, allée des Charmances	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			405 584,00
01/06/2013 - Réaménagement du prêt n°450027	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			524 798,04
01/07/2013 - 10 logements PLUS rue du Lac VEFA Foncier	ACTIS	ACTIS		74 799,20
01/07/2013 - 10 logements PLUS rue du Lac VEFA Construction	ACTIS	ACTIS		123 737,80
01/07/2013 - 5 logements PLAI rue du Lac VEFA Foncier	ACTIS	ACTIS		29 373,00
01/07/2013 - 5 logements PLAI rue du Lac VEFA Construction	ACTIS	ACTIS		46 330,80
01/09/2013 - Réaménagement du prêt n° 434278	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			86 976,16
10/12/2014 - 9 logements VILLA VICTORIA (enveloppe 16464)	OPAC ISERE 38			166 593,50
10/12/2014 - 9 logements VILLA VICTORIA (enveloppe 16464)	OPAC ISERE 38			107 740,50
10/12/2014 - 12 logements ECOCENTRE (enveloppe 16378)	OPAC ISERE 38			259 676,50
10/12/2014 - 12 logements ECOCENTRE (enveloppe 16378)	OPAC ISERE 38			111 202,00
10/12/2014 - 12 logements ECOCENTRE (enveloppe 16378)	OPAC ISERE 38			46 689,50
10/12/2014 - 9 logements VILLA VICTORIA (enveloppe 16464)	OPAC ISERE 38			40 457,00
10/12/2014 - 12 logements ECOCENTRE (enveloppe 16378)	OPAC ISERE 38			172 009,00
10/12/2015 - Réhabilitation de 11 logements Allée Charmanche - Crolles	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			74 652,00
01/01/2017 - Pierre Ruibet	OPAC ISERE 38			146 000,00
01/05/2017 - Alpha Majoris	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			98 214,86
01/05/2017 - Alpha Majoris	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			328 743,94
01/05/2017 - Alpha Majoris	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			179 104,23
01/05/2017 - Alpha Majoris	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			199 489,25
01/05/2017 - Alpha Majoris	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			56 546,78
01/05/2017 - Alpha Majoris	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			47 983,81
28/09/2018 - Refinancement du prêt n° 1283752	OPAC ISERE 38			676 683,61

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
28/09/2018 - Pierre Ruibet	OPAC ISERE 38			36 533,00
28/09/2018 - Réhabilitation Ardillais 114 logts Réaménagement du 5019423	OPAC ISERE 38			91 239,27
23/05/2019 - "Financement des travaux d'amélioration de 11 logements au quartier ""Le Gas 2 "" à Crolles"	OPAC ISERE 38			83 086,50
01/01/2020 - 9 logements VILLA VICTORIA (enveloppe 16464)	OPAC ISERE 38			93 536,45
17/12/2020 - Opération CROLLES ZAC QUARTIER DURABLE rue Léo Ferré	OPAC ISERE 38			567 237,00
17/12/2020 - Opération CROLLES ZAC QUARTIER DURABLE rue Léo Ferré	OPAC ISERE 38			166 938,00
17/12/2020 - Opération CROLLES ZAC QUARTIER DURABLE rue Léo Ferré	OPAC ISERE 38			959 985,50
17/12/2020 - Opération CROLLES ZAC QUARTIER DURABLE rue Léo Ferré	OPAC ISERE 38			411 909,00
26/02/2021 - LE GAS 1, Impasse Jacques Brel et Paul Fort	OPAC ISERE 38			59 516,50
26/02/2021 - LE GAS 1, Impasse Jacques Brel et Paul Fort	OPAC ISERE 38			36 632,50
26/02/2021 - LE GAS 1, Impasse Jacques Brel et Paul Fort	OPAC ISERE 38			170 118,00
26/02/2021 - LE GAS 1, Impasse Jacques Brel et Paul Fort	OPAC ISERE 38			16 250,00
02/07/2021 - Opération SOLIZA, située ECO QUARTIER Ilôt 3	ORSOL - Organisme Régional Solidaire			391 459,50
02/07/2021 - GREEN VALLEE, rue Charles de Gaulle	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			65 000,00
02/07/2021 - GREEN VALLEE, rue Charles de Gaulle	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			317 742,50
02/07/2021 - GREEN VALLEE, rue Charles de Gaulle	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			505 800,00
02/07/2021 - GREEN VALLEE, rue Charles de Gaulle	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			315 962,00
02/07/2021 - GREEN VALLEE, rue Charles de Gaulle	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			199 441,00
13/07/2021 - SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			202 712,00
13/07/2021 - SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			139 383,00
13/07/2021 - SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			179 814,00
13/07/2021 - SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			125 020,50
13/07/2021 - SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			40 337,00
13/07/2021 - SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			51 633,50
13/07/2021 - SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			50 596,00
13/07/2021 - SOCIETE DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			45 500,00
15/10/2021 - Construction 8 lgts Opération Mosaïque	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			372 500,00
04/07/2022 - Constr. 42 lgts locatifs ECOQUARTIER LOT 1A Rue Charles de Gaulle	SA GRENOBLE HABITAT			136 500,00
04/07/2022 - Constr. 42 lgts locatifs ECOQUARTIER LOT 1A Rue Charles de Gaulle	SA GRENOBLE HABITAT			202 048,50
04/07/2022 - Constr. 42 lgts locatifs ECOQUARTIER LOT 1A Rue Charles de Gaulle	SA GRENOBLE HABITAT			376 059,00
04/07/2022 - Constr. 42 lgts locatifs ECOQUARTIER LOT 1A Rue Charles de Gaulle	SA GRENOBLE HABITAT			1 413 515,00
04/07/2022 - Constr. 42 lgts locatifs ECOQUARTIER LOT 1A Rue Charles de Gaulle	SA GRENOBLE HABITAT			719 772,50

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
15/09/2022 - CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			278 217,00
15/09/2022 - CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			72 779,00
15/09/2022 - CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			87 959,50
15/09/2022 - CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			67 205,00
15/09/2022 - CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			201 772,50
15/09/2022 - CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			81 250,00
15/09/2022 - CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			187 500,00
15/09/2022 - CITAE - 25 LGTS RUE DES SOURCES	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			221 640,00
31/03/2023 - Opération CROLLES LE GAS, 41 logements situés IMPASSE JACQUES BREL	OPAC ISERE 38			1 213 325,50
31/03/2023 - Opération CROLLES LE GAS, 41 logements situés IMPASSE JACQUES BREL	OPAC ISERE 38			256 008,50
31/03/2023 - Opération CROLLES LE GAS, 41 logements situés IMPASSE JACQUES BREL	OPAC ISERE 38			755 529,50
31/03/2023 - Opération CROLLES LE GAS, 41 logements situés IMPASSE JACQUES BREL	OPAC ISERE 38			133 250,00
31/03/2023 - Opération CROLLES LE GAS, 41 logements situés IMPASSE JACQUES BREL	OPAC ISERE 38			158 462,00
09/06/2023 - Opération MOSAIQUE, VEFA 2 lgts RUE CHARLES DE GAULLE	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			57 485,50
09/06/2023 - Opération MOSAIQUE, VEFA 2 lgts RUE CHARLES DE GAULLE	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			33 636,00
09/06/2023 - Opération MOSAIQUE, VEFA 2 lgts RUE CHARLES DE GAULLE	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			6 500,00
12/07/2023 - Construction 11 lgts ZAC Ecoquartier de la Chantourne	SAS MOSAICOOP			223 200,00
12/07/2023 - Construction 11 lgts ZAC Ecoquartier de la Chantourne	SAS MOSAICOOP			712 200,00
22/09/2023 - L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			240 825,50
22/09/2023 - L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			291 588,50
22/09/2023 - L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			204 878,00
22/09/2023 - L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			27 076,50
22/09/2023 - L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			30 838,00
22/09/2023 - L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			29 905,00
22/09/2023 - L'Evasion VEFA de 22 logements situés Rue des Bécasses	SOC DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			342 749,00
17/11/2023 - LES QUATRE TEMPS, Foncier, Accession BRS Impasse Jacques Brel	OPAC ISERE 38			39 593,00
17/11/2023 - LES BOIS DEBOUT, Foncier, Accession BRS Imp. Gérard Philippe	OPAC ISERE 38			40 209,00
21/12/2023 - Opération Perrade - Amélioration de 2 logements	UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT			29 100,50
21/12/2023 - Opération Perrade - Amélioration de 2 logements	UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT			21 150,50
21/12/2023 - Opération Perrade - Amélioration de 2 logements	UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT			3 250,00
05/04/2024 - Acquisition Amélioration d'un logement 391, chemin du Rafour à CROLLES	UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT			3 250,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
05/04/2024 - Acquisition Amélioration d'un logement 391, chemin du Rafour à CROLLES	UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT			48 591,00
05/04/2024 - Acquisition Amélioration d'un logement 391, chemin du Rafour à CROLLES	UN TOIT POUR TOUS DEVELOPPEMENT			25 003,00
03/05/2024 - SILICON PARK - Acquisition VEFA 21 lgmts 60 Rue de la Tuilerie	ERILIA			162 761,00
03/05/2024 - SILICON PARK - Acquisition VEFA 21 lgmts 60 Rue de la Tuilerie	ERILIA			245 897,50
03/05/2024 - SILICON PARK - Acquisition VEFA 21 lgmts 60 Rue de la Tuilerie	ERILIA			390 808,50
03/05/2024 - SILICON PARK - Acquisition VEFA 21 lgmts 60 Rue de la Tuilerie	ERILIA			580 764,50
03/05/2024 - SILICON PARK - Acquisition VEFA 1 lgmt 60 Rue de la Tuilerie	ERILIA			47 702,50
03/05/2024 - SILICON PARK - Acquisition VEFA 1 lgmt 60 Rue de la Tuilerie	ERILIA			39 622,00
03/05/2024 - SILICON PARK - Acquisition VEFA 1 lgmt 60 Rue de la Tuilerie	ERILIA			27 735,50
18/09/2025 - Le Galisea Acquis VEFA 23 lgts 228 Rue des Sources	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			230 311,00
18/09/2025 - Le Galisea Acquis VEFA 23 lgts 228 Rue des Sources	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			204 294,50
18/09/2025 - Le Galisea Acquis VEFA 23 lgts 228 Rue des Sources	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			629 768,50
18/09/2025 - Le Galisea Acquis VEFA 23 lgts 228 Rue des Sources	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			468 181,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
21/03/2025 -	Ensemble Musical Crollois	Ensemble Musical Crollois	Association	187 776,00
21/03/2025 -	MJC Crolles	MJC Crolles	Association	292 616,24
21/03/2025 -	COS Crolles	COS Crolles	Association	142 060,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B11.1

B11.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B11.2

B11.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 664 366,61
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	64 802,77
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 599 563,84

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	3 599 563,84
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-3 599 563,84
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	951 750,00	904 707,26	2 885 088,59	3 789 795,85
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	10 273 482,36	2 045 473,37	917 464,00	2 962 937,37
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	9 321 732,36	1 140 766,11	-1 967 624,59	-826 858,48
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 664 366,61			-3 664 366,61
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	3 599 563,84	3 599 563,84		3 599 563,84
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-64 802,77			-64 802,77
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				-891 661,25

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		951 750,00	I 904 707,26
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		903 750,00	903 703,80
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	903 750,00	903 703,80
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		48 000,00	1 003,46
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	47 000,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 000,00	1 003,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 273 482,36	III 2 045 473,37
Ressources propres externes de l'année (a)		1 105 369,00	1 000 633,43
10222	FCTVA	836 740,00	836 747,08
10226	Taxe d'aménagement (2)	268 629,00	163 886,35
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 168 113,36	1 044 839,94
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	55 000,00	53 165,39
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	265 000,00	260 397,00
280423	Privé : Projet infrastructure	15 000,00	14 068,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	0,00	389,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	105 000,00	116 969,94
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	30 000,00	28 078,00
28128	Autres aménagements de terrains	0,00	1 461,00
281321	Immeubles de rapport	90 000,00	86 082,00
2815731	Matériel roulant	25 000,00	23 202,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	2 500,00	2 194,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	45 000,00	46 856,41
281828	Autres matériels de transport	150 000,00	149 248,28

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
281831	Matériel informatique scolaire	10 000,00	10 759,00
281838	Autre matériel informatique	60 000,00	60 186,67
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	10 000,00	10 528,35
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	20 000,00	18 720,62
28185	Matériel de téléphonie	2 500,00	1 863,00
28188	Autres immo. corporelles	160 000,00	160 671,28
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	-42 772,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 165 885,36	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
AP07/2012	Accessibilité des bâtiments et espaces publics		1 084 802,00	1 052 884,50	69 592,49	31 918,00	0,00	101 510,49	56 536,84	44 973,65
AP01/2012	Amélioration énergétique		15 362 755,00	16 918 103,79	4 749 449,12	0,00	1 555 349,00	3 194 100,12	357 111,71	2 836 988,41
AP19/2025	Aménagt espace de santé		3 300 000,00	0,00	0,00	3 300 000,00	0,00	3 300 000,00	23 885,44	3 276 114,56
AP12/2013	Digues Pare Eboulis		1 952 452,00	1 957 472,00	5 020,00	0,00	5 020,00	0,00	0,00	0,00
AP15/2019	Extension de l'Espace Culturel Paul Jargot		772 768,00	772 768,00	720 000,00	0,00	0,00	720 000,00	0,00	720 000,00
AP14/2019	Nouvelle Cuisine centrale		5 202 726,00	5 201 933,89	324 208,34	792,00	0,00	325 000,34	0,00	325 000,34
AP18/2024	Ponts et Ouvrages d'arts		1 051 188,00	1 611 800,00	1 577 611,92	0,00	560 612,00	1 016 999,92	558 950,28	458 049,64
AP17/2024	Réorganisation des groupes scolaires		3 300 000,00	3 330 000,00	3 330 000,00	0,00	30 000,00	3 300 000,00	0,00	3 300 000,00
AP08/2012	Sécurisation des bâtiments		898 175,00	560 629,59	124 954,82	337 545,00	0,00	462 499,82	136 088,91	326 410,91
TOTAL			32 924 866,00	31 405 591,77	10 900 836,69	3 670 255,00	2 150 981,00	12 420 110,69	1 132 573,18	11 287 537,51

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	40 865,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	105 478,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	42 513,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	71 958,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	473 346,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	5 470 971,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 205 132,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	40 865,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	105 478,06	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	42 513,14	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	71 958,77	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	473 346,58	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	5 470 971,35	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 205 132,90	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	40 865,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	105 478,06	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	42 513,14	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	71 958,77	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	473 346,58	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	5 470 971,35	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 205 132,90	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	403 530,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	76 519,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	496 697,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	2 340 235,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	69 231,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	657 530,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	220 204,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	18 572,69	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	1 798 393,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 080 914,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	403 530,19	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	76 519,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	496 697,50	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 340 235,64	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	69 231,45	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	657 530,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	220 204,16	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	18 572,69	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	1 798 393,66	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 080 914,59	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	403 530,19	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	76 519,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	496 697,50	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	2 340 235,64	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	69 231,45	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	657 530,08	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	220 204,16	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	18 572,69	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	1 798 393,66	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		6 080 914,59	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Locations immobilières	Ateliers relais et locaux commerciaux			SPIC

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D3

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
Annie FRAGOLA	Association maires de l'Isère	290,00	02/04/2025, Crolles	Réussir sa prise de parole en public
Barbara LUCATELLI	Institut supérieur des élus	266,66	05/07/2025, Crolles	les fondamentaux du PLU ou PLUI:Faire de son règlement d'urbanisme un outil au service de l'aménagement
Barbara LUCATELLI	ISSUE de secours Rialto	166,66	19/09/2025, Crolles	Formation des élus aux violences intra-familiales
Claire QUINETTE MOURAT	Institut supérieur des élus	266,66	05/07/2025, Crolles	les fondamentaux du PLU ou PLUI:Faire de son règlement d'urbanisme un outil au service de l'aménagement
Didier GERARDO	Institut supérieur des élus	266,66	05/07/2025, Crolles	les fondamentaux du PLU ou PLUI:Faire de son règlement d'urbanisme un outil au service de l'aménagement
Eric ROETS	Institut supérieur des élus	266,66	05/07/2025, Crolles	les fondamentaux du PLU ou PLUI:Faire de son règlement d'urbanisme un outil au service de l'aménagement
Marc LIZERE	ISSUE de secours Rialto	166,66	19/09/2025, Crolles	Formation des élus aux violences intra-familiales
Patrick AYACHE	Institut supérieur des élus	266,66	05/07/2025, Crolles	les fondamentaux du PLU ou PLUI:Faire de son règlement d'urbanisme un outil au service de l'aménagement
Philippe LORIMIER	Institut supérieur des élus	266,66	05/07/2025, Crolles	les fondamentaux du PLU ou PLUI:Faire de son règlement d'urbanisme un outil au service de l'aménagement
Serge POMMELET	Institut supérieur des élus	266,66	05/07/2025, Crolles	les fondamentaux du PLU ou PLUI:Faire de son règlement d'urbanisme un outil au service de l'aménagement
Sophie GRANGEAT	Institut supérieur des élus	266,66	05/07/2025, Crolles	les fondamentaux du PLU ou PLUI:Faire de son règlement d'urbanisme un outil au service de l'aménagement
Sylvaine FOURNIER	Institut supérieur des élus	266,66	05/07/2025, Crolles	les fondamentaux du PLU ou PLUI:Faire de son règlement d'urbanisme un outil au service de l'aménagement
Sylvaine FOURNIER	ISSUE de secours Rialto	166,66	19/09/2025, Crolles	Formation des élus aux violences intra-familiales

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D4

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO			FORMATIONS CONTINUES			TOTAL		
				ss statut scolaire			en alternance					
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D5

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM – INVESTISSEMENT	D6.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D - AUTRES ÉLÉMENTS D'INFORMATION – ÉTATS DE RÉPARTITION DE LA TEOM - FONCTIONNEMENT	D6.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	22 403,60
6042	TRAITEMENT DÉCHETS DE BALAYAGE	22 403,60
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		22 403,60
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		22 403,60

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Compléter par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » dans la mesure où il faut établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D7.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D7.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

- | | |
|--|--|
| 14-Etudes et conduite de projet | 34-Résidentialisation de logements |
| 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer | 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées |
| 21-Démolition de logements locatifs sociaux | 36-Accession à la propriété |
| 22-Recyclage de copropriétés dégradées | 37-Equipement public de proximité |
| 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé | 38-Immobilier à vocation économique |
| 24-Aménagement d'ensemble | 39-Autres investissements |
| 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux | 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel |
| 32-Production d'une offre de relogement temporaire | 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement |
| 33-Requalification de logements locatifs sociaux | |
- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU	D8.2

Cet état ne contient pas d'information.